



Compte-rendu de la réunion Groupe de Travail 3 : Mobilité

Salle du Conseil communal de Momignies, le 12 et 28 mars 2024

Présents :

12/03/2024 : 10 personnes

28/03/2024 : 8 personnes

Liste en annexe

1. Introduction

La première soirée débute par une remise en contexte de l'Opération de Développement Rural. La FRW explique les étapes franchies et les étapes à venir.

Les objectifs des groupes de travail sont ensuite précisés :

- Affiner et valider le diagnostic réalisé par le bureau Dr(ea)²m
- Apporter des éléments pour comprendre et valider les constats posés par le bureau Dr(ea)²m
- Proposer des objectifs de développement
- Proposer des projets pour répondre aux objectifs

De même que les thématiques des 4 groupes de travail :

- GT 1 : Vie sociale, Culture, Loisirs et Convivialité
- GT 2 : Emploi, Agriculture, Commerce et Services
- GT 3 : Mobilité
- GT 4 : Environnement, Patrimoine et Tourisme

2. Le déroulement du Groupe de Travail

Ce GT se déroulera en 3 phases et 2 séances :

- La première réunion a pour but de présenter la thématique « Mobilité » et de travailler sur l'analyse AFOM
- Un travail individuel à domicile sur base d'un document remis et expliqué en séance
- La deuxième réunion est consacrée à la proposition d'objectifs et de projets, en sous-groupes

Afin d'avoir une continuité dans le travail, il est signalé que la présence aux 2 soirées est souhaitée.

3. La présentation du diagnostic

Clémence Dereux du bureau Dr(ea)²m et auteur du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) présente le diagnostic thématique aux habitants en commençant par expliquer la méthodologie et les thèmes des Groupes de Travail.

S'ensuit la présentation du diagnostic et des enjeux sur le thème du Groupe de Travail de ce soir : Mobilité.

4. Les remarques/questions réponses

Faisant suite à la présentation de l'analyse croisée par l'auteur de PCDR, Dr(ea)²m, plusieurs participants nous font part d'un problème général quant à la vitesse élevée dans les villages.

« *Les gens roulent vite ou on a l'impression qu'ils roulent vite* ».

En plus des contrôles de police, il serait judicieux de prendre le problème en amont. Selon les citoyens présents à la réunion, il s'agit d'un manque d'éducation des conducteurs. Des actions de sensibilisation (voiture tonneau, campagne BOB, auto-école, etc.) doivent être programmées ponctuellement sur le territoire communal.

L'idée d'installer plusieurs feux tricolores successifs (comme à Trélon, sur la commune voisine française) est discutée. Les automobiles sont obligées de réduire leur vitesse afin de respecter les feux tricolores.

Concernant le volet mobilité douce et respectueuse de l'environnement, il est signalé que 2 bornes à recharge électrique sont installées sur la commune, il est aussi possible de louer des vélos électriques au Château Ferme de Macon (+ vocation touristique).

Les citoyens présents sont fiers du Ravel qui représente une véritable dorsale pour les déplacements « mode doux » sur le territoire de la commune. Plusieurs travailleurs l'empruntent chaque jour pour se rendre au boulot, cependant, ils n'ont pas tous la chance de pouvoir bénéficier d'une douche pour se rafraîchir à leur arrivée...

A cet axe de circulation apprécié, il manque néanmoins plusieurs « ramifications » sécurisées. En effet, il manque des infrastructures telles que pistes cyclables, liaisons

cyclos/pédestres, etc. afin que chaque utilisateur puisse se rendre sur le Ravel en toute sécurité.

Il est signalé qu'un vaste projet de MobiPôle est en réflexion au niveau de l'ancienne gare de Momignies. Cet outil faciliterait la connexion directe avec les transports publics structurants. Des bornes de recharge électrique seraient installées, et pourquoi pas, la relance de l'atelier vélo (réparation et entretien) au bistro « Chez Flech ».

Le réseau TEC est présent sur le territoire mais insuffisant. Le village de Forge-Philippe n'est plus desservi depuis plusieurs années... La localisation des abris bus sur la commune ne semble plus adéquate. Leur localisation serait à revoir afin d'augmenter leur utilisation. Un remplacement des horaires de bus en version papier placardé sur les poteaux TEC sont à remplacer (infiltration d'eau) car ils ne sont plus lisibles.

Les participants à la réunion insistent aussi sur l'importance du maintien et de l'entretien des sentiers pédestres, au sein et entre les différents villages.

Atouts en matière de mobilité sur le territoire :

- Le bon état des routes principales (hors réseau secondaire)
- La circulation est fluide (réseau « peu fréquenté ») contrairement à ce que l'on peut rencontrer dans d'autres communes.
- Il existe un bon réseau de ramassage scolaire sur la commune.

Faiblesses en matière de Mobilité sur le territoire :

- Sentiment d'éloignement des pôles médicaux, pôles scolaires, services d'urgence, services à la personne.
- Problématique de l'éco-malus instauré par la Région Wallonne pour l'achat de véhicule + ancien (coût qui ne peut être assumé par tout le monde).
- Augmentation du coût pour obtenir le permis de conduire.
- La piste cyclable entre Seloignes et Macquenoise (route nationale) est dégradée et donc peu utilisée.
- Le réseau routier secondaire (communal) n'est pas toujours bien entretenu. Manque d'équité entre les villages -> « *Certains sont mieux lotis que d'autres* ».
- Manque de formation auto-école.
- Certains passages pour piétons sont peu visibles (manque d'éclairage).
- Le stationnement à proximité de certaines écoles est à revoir (manque d'éducation)
- Les horaires des TEC ne sont plus lisibles à certains endroits.
- Les routes en « gravillons enduits » ne font pas le bonheur des cyclistes. Les gravillons colmatent aussi les filets d'eau à certains endroits.

Opportunités en matière de Mobilité sur le territoire :

- Organiser des actions de sensibilisation envers les conducteurs (voiture tonneau, campagne BOB, auto-école, etc.)
- Augmenter la visibilité des offres en transports en commun sur le territoire.

- Entretien et maintenir le réseau de sentiers et venelles existants au sein des villages et entre les villages, pour la mobilité mais aussi le tourisme.
- Réfléchir aux liaisons possibles vers le Ravel.
- Réseau points nœuds cyclable et pédestre (Parc National ESEM)
- Maintenir le réseau routier communal en bon état (attention à l'utilisation des enduits en graviers -> quid d'une autre technique ?).

Menaces en matière de Mobilité sur le territoire :

- Disparition des sentiers, chemins et venelles au sein des villages et entre les villages.
- Augmentation du sentiment d'isolement (difficultés d'accès aux pôles médicaux, pôles scolaires, services d'urgence, services à la personne, etc.).

5. Les consignes de travail

Les participants seront amenés à travailler de façon individuelle dans un premier temps, et sur base de documents : tableau AFOM, constats, objectifs et projets.

Les explications sur le travail attendu sont fournies en même temps que la distribution des documents.

- Le travail sur l'analyse AFOM : Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces : les questions à se poser :
 - Le diagnostic thématique est-il complet ?
 - Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?
 - N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
 - A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?
- Le travail sur les objectifs : les habitants sont invités à imaginer/inscrire/proposer des objectifs de développement en rapport avec la thématique. Pour les aider, nous leur donnons quelques informations :
 - C'est un énoncé ambitieux, à la portée des acteurs
 - C'est un résultat attendu auquel on veut aboutir, il est chiffrable et précis
 - Il répond au diagnostic thématique présenté
 - Il commence par un verbe à l'infinitif
- Le travail sur les projets : les habitants sont invités à imaginer/inscrire/proposer des projets en rapport avec la thématique. Pour les aider, nous leur donnons quelques informations :
 - C'est une action, une réalisation
 - Il a une origine, une justification et une localisation dans l'espace
 - Il répond à un ou plusieurs objectifs
 - Son coût est estimable
 - Son impact est mesurable

Les remarques des habitants seront intégrées au diagnostic de la commune par l'auteur de programme, Dr(ea)²m.

6. La séance de travail en sous-groupes (seconde soirée)

La deuxième séance commence par une brève introduction par les agents de la Fondation Rurale de Wallonie. Ils rappellent le but de la première séance qui s'était déroulée lors de la 1^{ère} séance du GT 3, le 12 mars 2024, (présentation du diagnostic par Dr(ea)²m, validation de l'analyse AFOM...) ainsi que les résultats attendus de la part des participants à cette deuxième séance. La FRW insiste de nouveau sur ce que signifient les termes objectifs et projets. Ces objectifs et projets ont pu faire l'objet d'une certaine réflexion de la part des participants durant la semaine séparant les séances.

Grâce au document de travail distribué en fin de première séance, tout participant avait la possibilité de mettre sur papier sa propre réflexion.

L'étape suivante consiste en un partage entre les personnes présentes réparties en 2 sous-groupes. Cet échange permettra alors la définition d'objectifs et projets communs au sein de ces sous-groupes en tenant également compte de ce qui a été présenté lors de la première séance. Il est rappelé qu'il est préférable qu'un ou plusieurs projets répondent à un ou plusieurs objectifs. Ce travail en sous-groupes s'effectue sur un document/tableau A3 (complété par le/la secrétaire) reprenant les objectifs et les projets en vis-à-vis, pour plus de facilité pour les participants.

A la dernière page du document, chaque sous-groupe est invité à formuler SON projet prioritaire, à savoir : « s'il y avait un projet à retenir, ce serait ... », ceci de manière à donner les premières indications à la CLDR, qui devra travailler à partir de toutes les contributions reçues des Groupes de Travail, une fois mise en place.

Les 2 sous-groupes sont ensuite formés. Ils disposent des documents suivants pour mener à bien leurs travaux :

- Document de travail à domicile ;
- Carte de synthèse et document AFOM (réalisés par Dr(ea)²m) ;
- Document de travail à remplir (par le/la secrétaire) ;
- Les sous-groupes se mettent alors au travail pour une durée de 50 minutes.

Après ce temps de travail collectif, chaque rapporteur des sous-groupes distincts présente les objectifs et projets proposés par son sous-groupe, en terminant par leurs priorités. Un agent de la FRW prend note pour le compte-rendu.

Objectifs sous-groupe n°1 :

1. Entretien des sentiers, ruelles et ponts pédestres en forêt (dans les bois).
2. Réhabilitation des chemins forestiers, remise en état des chemins de débardage en forêt (faire respecter les cahiers des charges par les exploitants forestiers -> caution).
3. Mise en place d'actions citoyennes pour l'entretien des sentiers → parrainage / ambassadeur propreté / travailler avec les écoles et les enfants.
4. Mettre en place des actions de sécurité routière :

- a. Sensibilisation
- b. Visibilité (pistes cyclables, cyclistes, piétons, bandes réfléchissantes)
- c. Sécurisation des lieux sensibles (arrêts de bus, abords d'écoles, lieux de travail) → Implication des écoles

Projets sous-groupe n°1 :

1. Aménager les ponts pédestres glissants dans les bois avec du grillage (à poule) et ainsi en améliorer l'adhérence
2. Créer une cartographie des sentiers de l'entité
3. Créer des parkings à vélo sécurisés (style coffre fermé)
4. Avoir une plateforme/application de covoiturage, de véhicules partagés
5. Créer une application de géolocalisation des piétons/autostoppeurs
6. Equiper les « km 0 » de sanitaires (comme les arrêts de bus, les bivouacs)
5. Réfléchir à des aménagements (chicanes, rétrécissements, coussins berlinois, feux tricolores, etc.) permettant de diminuer la vitesse dans la rue Pilarde en venant d'Anor.
6. Mettre à disposition des citoyens les véhicules, minibus communaux ou encore celui de l'Heureux Abri, lors d'évènements spécifiques.

→ Projet « prioritaire » pour le sous-groupe n°1

Créer une application de géolocalisation des piétons/autostoppeurs

Objectifs sous-groupe n°2 :

1. Rouvrir et entretenir les sentiers sur le territoire communal
2. Encourager la pratique de la mobilité douce
3. Créer un label/une charte « Momignies amie des vélo/des piétons » → créer ainsi un sentiment de sécurité pour les usagers faibles – ici la voiture n'est pas reine
4. Créer des pistes cyclables

Projets sous-groupe n°2 :

1. Sécuriser les entrées de villages traversées par la Nationale 99 à Seloignes (Nationale qui coupe le village en 2).
2. Sécuriser la traversée pédestre de la Nationale 99 dans les villages de Seloignes et Macquenoise.
3. Aménager la ruelle d'accès au Kursaal, tennis, magasin et frieterie, par le cimetière au départ de la grande place de Momignies (parking)
4. Créer un réseau cyclo-piéton sécurisé au centre de Momignies
5. Sécuriser les passages piétons aux abords des écoles (pose de « figurines »).
6. Installer des panneaux d'informations/didactiques qui reprendraient diverses informations utiles à des endroits stratégiques : Location de vélos, plan pistes cyclables, localisation bornes rechargeables, les curiosités à proximité, les horaires tec, etc.

7. Aménager et sécuriser les abords du Kursaal

→ Projet « prioritaire » pour le sous-groupe n°2

Sécuriser les passages piétons aux abords des écoles (pose de « figurines ») et sécuriser la traversée piétonne de la N99 dans le village de Seloignes.

Suite à cette mise en commun, la séance se termine par le rappel aux participants de la tenue des prochains groupes de travail. Un verre de convivialité est offert aux participants.

Pour le secrétariat,

Florian Higny
Thomas Constant
Fondation Rurale de Wallonie

Liste des participants 12 mars 2024 :

• **Madame(s), Monsieur(s) :**

Bertrand	<i>Nicolas</i>
Borgniet	<i>Jean François</i>
Desert	<i>Walter</i>
Didelot	<i>Pascal</i>
Jennequin	<i>Côme</i>
Poncelet	<i>Claudia</i>
Van Roy	<i>Aline</i>

• **Pour la Commune de Momignies :**

Servais	<i>Emmanuel</i>	<i>Agent-relais</i>
Riez	<i>Véronique</i>	<i>Echevine</i>
Daubercies	<i>Maryse</i>	<i>Echevine</i>

• **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**

Constant	<i>Thomas</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
Higny	<i>Florian</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>

• **Pour l'organisme d'accompagnement, le Bureau d'études DR(EA)²M:**

Dereux	<i>Clémence</i>	<i>Bureau d'études DR(EA)²M</i>
---------------	-----------------	--

Liste des participants 28 mars 2024 :

• **Madame(s), Monsieur(s) :**

Bertrand	<i>Nicolas</i>
Leclercq	<i>Émile</i>
Borgniet	<i>Jean François</i>
Desert	<i>Walter</i>
Didelot	<i>Pascal</i>
Van Roy	<i>Aline</i>
Poncelet	<i>Claudia</i>

• **Pour la Commune de Momignies :**

Servais	<i>Emmanuel</i>	<i>Agent-relais</i>
----------------	-----------------	---------------------

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**

Constant

Thomas

Fondation Rurale de Wallonie

Higny

Florian

Fondation Rurale de Wallonie

